

Jérôme Blanc (maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, et Centre Auguste et Léon Walras / LEFI)

Texte présenté lors du colloque «Économie et société. Comment la sociologie rend compte des pratiques économiques », Nantes CENS, Université de Nantes, 3-4 décembre 2004. A paraître dans les Actes Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier, *Sociologie des conduites économiques*, Paris L'Harmattan.

KARL POLANYI ET LES MONNAIES MODERNES

UN RÉEXAMEN

Karl Polanyi a établi une célèbre distinction entre deux types de monnaies¹. Les sociétés modernes disposeraient de *all purpose money* ou “monnaies à tous usages” tandis que les sociétés anciennes disposeraient de *special purpose money* ou “monnaies à usages spécifiques”. Cette distinction a marqué un net progrès dans la compréhension de la circulation des biens dans les sociétés anciennes dans la mesure où elle a permis de conceptualiser le refus de la vision longtemps dominante (et toujours en vigueur) selon laquelle la monnaie serait l’apanage des sociétés modernes, les sociétés anciennes étant des sociétés de troc².

Or si la conception polanyienne aide à ne plus voir de troc là où les sociétés anciennes développent des usages monétaires, elle reste discutable relativement aux monnaies modernes non seulement elle conduit à considérer que les sociétés modernes ne connaissent pas de *special purpose money*, mais en plus elle ne permet pas de renouveler la conception courante de la monnaie (sous-entendu moderne) qui en fait un moyen de paiement universel. C’est pourquoi il apparaît légitime de réévaluer la pertinence de la distinction polanyienne pour ce qui concerne les monnaies modernes c’est l’objectif de ce texte.

Une première partie expose le démarquage partiel qu’opère Polanyi à l’égard des conceptions courantes de la monnaie, à partir de sa distinction entre *all purpose money* et *special purpose money*. On établit trois grandes propositions pour synthétiser la conception polanyienne des monnaies modernes, avant de lui apporter une première critique sur la base d’une interprétation en termes de fonctions monétaires. On montre l’erreur qui sous-tend cette

¹ Je remercie Jean-Michel Servet et Jérôme Maucourant pour leur lecture et leurs critiques de versions préliminaires de ce texte. J’en reste bien évidemment seul responsable.

² Pour la commodité de la discussion, nous réunissons ici sous ce terme de sociétés anciennes deux types de société que distingue Polanyi (1975, p. 249) : d’une part les sociétés tribales ou primitives (où dominant la réciprocité et la redistribution) et d’autre part les sociétés archaïques (où domine la redistribution avec, à la marge, de l’échange marchand).

critique en distinguant les fonctions des pratiques monétaires et les instruments du système monétaire. Une seconde partie met en évidence d'une part l'existence d'instruments monétaires possédant une validité très limitée par principe, ce qui en fait des *special purpose money* modernes, et d'autre part l'existence de cloisonnements dans les usages des instruments monétaires habituels. En conclusion sont posées trois propositions pour contribuer à un renouvellement de la conception des monnaies modernes.

1. COMMENT PENSER LES MONNAIES MODERNES LA PISTE POLANYIENNE

1.1. La distinction polanyienne entre *all purpose money* et *special purpose money*

L'approche monétaire polanyienne, et de ce fait la distinction établie entre *all purpose* et *special purpose money*³, repose sur l'hypothèse centrale que, dans une perspective d'anthropologie économique, on ne peut rendre compte correctement du fait monétaire qu'en s'intéressant aux pratiques monétaires (*money uses*). C'est aussi la condition d'une approche en termes d'économie substantive, approche dans laquelle la forme d'organisation des mouvements de biens n'importe pas (et par conséquent dans laquelle la présence ou l'absence de marché n'importe pas). Il n'est dès lors plus question de parler de monnaie au sens économique habituel. Ce qui apparaît au chercheur, ce sont des "*objets quantifiables qui sont employés pour un ou plusieurs de ces usages*" (Polanyi, 1975, p. 255). Cette affirmation de Polanyi peut se comprendre à deux niveaux.

A un premier niveau, on distingue les grands usages possibles de la monnaie. Pour Polanyi, il y en a trois (Polanyi, 1975, pp. 256-57). L'usage de la monnaie en paiement concerne des obligations dans les sociétés primitives, il s'agit du prix de la fiancée, de dettes de sang et d'amendes dans les sociétés archaïques, il s'agit de taxes, impôts, rentes foncières et tributs traditionnels. L'usage étalon de la monnaie consiste à égaliser des quantités de divers types de biens destinés à des fins précises⁴. L'usage de la monnaie dans l'échange concerne l'échange indirect dont la manifestation la plus importante est l'échange marchand. On voit là que la

³ Karl Polanyi traite de cette distinction dans *Trade and Markets in the Early Empires*, 1957, dont la traduction française date de 1975, et surtout dans *Primitive, Archaic and Modern Economies* (Polanyi, 1968) voir les textes "*The Economy as an instituted process*" (qui apparaît déjà dans *Trade and Markets*) et "*The Semantics of Money-Uses*".

⁴ "L'usage étalon de la monnaie" sous la plume de Karl Polanyi est un usage comme unité de compte, ce qui se différencie de la question de "l'étalon" tel que les économistes l'envisagent habituellement l'instrument sur lequel on ancre une monnaie pour déterminer sa valeur (en général, l'argent et surtout l'or au XIXe siècle jusque dans les années 1930, l'or jusqu'en 1976, d'autres monnaies depuis lors).

monnaie n'est pas consubstantiellement liée au marché, donc à l'achat, qui lui est associé. Quoiqu'il en soit, l'affirmation de Polanyi, à ce premier niveau, peut se comprendre comme la possibilité qu'un instrument monétaire soit employé pour l'un de ces trois grands usages possibles mais pas pour les deux autres.

A un second niveau, on distingue les instruments employés dans le cadre de l'un de ces trois grands usages. Ainsi, il se peut qu'un moyen de paiement soit employé non pas pour tous les types d'obligations mais pour quelques-uns ou un seul (par exemple les dettes de sang) il se peut qu'un étalon soit employé non pas pour toutes les opérations de compte mais pour quelques-unes ou une seule ; il se peut qu'un moyen d'échange soit employé non pas pour tous les types de transactions marchandes mais quelques-uns ou un seul.

Polanyi illustre ses propos de la Babylonie du temps d'Hammourabi (Polanyi, 1975, p. 257) et montre là une combinaison de ces deux niveaux d'interprétation possible. Il existait simultanément un moyen de paiement, l'orge, et un étalon universel, l'argent-métal dans ce cadre un instrument servait à un grand type d'usage pour lequel il était l'unique instrument employé. Mais il y avait plusieurs instruments employés pour l'échange qui, certes, était marginal l'orge et l'argent-métal mais aussi l'huile, la laine et quelques autres denrées de base.

Au total, un élément central apparaît pour Polanyi, la monnaie peut être employée pour des usages spécifiques et en-dehors d'un système de marchés. Elle est employée non seulement dans des sociétés où prédomine la forme d'intégration de l'échange (sous-entendu marchand), mais aussi dans des sociétés où cette forme est marginale et non "intégrative" (Polanyi, 1975, pp. 248-249). Ainsi la monnaie n'est plus nécessairement liée ni à l'échange marchand, ni à la généralité de son usage. Ce cadre d'analyse élargi et réformé, unifiant sous le label monnaie ce qui auparavant était largement considéré comme irréductible l'un à l'autre, demande des critères de classement et exige particulièrement de marquer la distinction, intuitivement forte, entre les monnaies des sociétés modernes et ce qui apparaît désormais comme les monnaies des sociétés anciennes. Polanyi pose pour cela la distinction entre *all purpose money* et *special purpose money*. Les monnaies primitives sont caractérisées comme *special purpose money* :

"La monnaie primitive est, comme nous l'avons vu, une monnaie à usage spécifique. Différents objets correspondent à des usages différents de la monnaie ; en outre, ces usages sont institués indépendamment les uns des autres" (Polanyi, 1975, p. 257).

Il est difficile d'aller davantage dans le détail compte tenu de l'hétérogénéité qui existe dans ces monnaies à usage spécifique :

"Il n'y a pas une règle qui aurait une validité universelle, à l'exception de la règle très générale, mais bien peu significative, selon laquelle les pratiques monétaires sont distribuées parmi une multiplicité d'objets différents" (Polanyi, 1968, p. 179).

Quant à l'échange, il n'est pas, dans les sociétés primitives et celles archaïques, la raison fondamentale des pratiques monétaires. En résumé, les *special purpose money* n'ont vocation à servir que lors de quelques pratiques spécifiques et dans quelques situations spécifiques, dans des sociétés dans lesquelles le marché n'est pas la forme d'intégration dominante, voire pas même une forme intégrative.

Les *all purpose money*, généralement traduites par "monnaies à tous usages", sont l'apanage des sociétés modernes. Elles dérivent de la domination de l'organisation marchande sur les autres formes d'intégration que sont la réciprocité et la redistribution. Dans cette configuration où le marché domine, la fonction principale de la monnaie est, au-delà de la fonction de paiement (au sens d'acquittement de taxes, de rentes, de tributs) et de la fonction d'étalon, celle d'intermédiation des échanges. Cette dernière fonction est hiérarchiquement supérieure aux deux précédentes : elle leur donne lieu : la raison tient précisément à la domination du marché comme forme d'intégration dans les sociétés modernes (Polanyi, 1975, p. 255). On peut se référer à la formulation très ramassée de Polanyi :

"Catallactiquement, la monnaie est définie comme un moyen d'échange indirect. La monnaie d'aujourd'hui est utilisée comme mode de paiement et comme 'étalon', précisément parce qu'elle est moyen d'échange. Ainsi, notre monnaie est une monnaie à 'tous usages'. Les autres usages de la monnaie ne sont que des variantes sans importance de son rôle dans l'échange et tous les usages de la monnaie sont fonction de l'existence des marchés" (Polanyi, 1975, p. 255).

1.2. La conception polanyienne des monnaies modernes

La conception polanyienne des monnaies modernes peut se résumer par les trois propositions suivantes :

1. **Institution des usages monétaires** : les usages monétaires que sont le paiement et l'étalon (le compte) sont subordonnés à l'usage de la monnaie dans les échanges. Un corollaire est que l'institution des usages monétaires a lieu de façon unifiée et hiérarchisée.
2. **Articulation des usages monétaires** : la monnaie moderne est utilisée tout autant pour l'échange que pour le paiement ou le compte. Autrement dit, elle ne se limite pas à un ou deux de ces usages mais s'étend aux trois.
3. **Validité dans chacun des usages monétaires** : la monnaie moderne a une validité telle qu'elle assume dans leur totalité les échanges, les paiements et les comptes. Un corollaire est que la monnaie moderne ne subit pas de cloisonnements dans ses usages.

La distinction polanyienne et, de façon plus large, l'ensemble de son analyse, présentent deux intérêts majeurs qui ont été largement soulignés : d'une part, elles conduisent à distinguer

clairement la monnaie du marché en évitant de faire de la monnaie une institution indissociable du marché. D'autre part, elles conduisent à refuser la "table du troc" (Servet, 1988) voire, et c'est là une interprétation discutée (Maucourant, 2004), à affirmer l'universalité de l'institution monétaire (Servet, 1993). En ce sens l'analyse polanyienne de la monnaie a apporté un argument fondamental à ceux qui refusaient non seulement de voir dans les sociétés anciennes des sociétés de troc, mais aussi de penser la monnaie exclusivement en lien avec le marché. Elle a proposé enfin une ligne de démarcation claire entre des formes monétaires de toute évidence très différentes.

En revanche, la conception polanyienne ne permet pas de rompre véritablement avec deux idées courantes : d'une part, l'idée selon laquelle la monnaie assume ensemble les fonctions de compte, de paiement et de réserve et, d'autre part, l'idée selon laquelle la monnaie permet d'accéder à l'ensemble des biens et services disponibles, avec pour corollaire le principe de fongibilité de la monnaie. Ainsi, l'avancée polanyienne ne vaut pas rupture complète. L'achoppement provient sans doute du regroupement, sous une même bannière, de ce qui a été qualifié respectivement de monnaies modernes et de monnaies primitives, à partir d'un travail sur le statut monétaire de la circulation des biens et des prestations dans les sociétés anciennes davantage qu'à partir d'un travail sur la nature des monnaies modernes. La conception courante de la monnaie dans les sociétés modernes où domine le principe de marché est ainsi demeurée en grande partie exempte de critiques. Un travail de réévaluation de la vision polanyienne des monnaies modernes a par conséquent sa légitimité. Mais ce travail est rendu difficile par l'interprétation fréquemment donnée du volet moderne de la distinction polanyienne, qui part dans une direction qui nous paraît erronée.

1.3. Une première critique et son dépassement

La critique de l'unification des fonctions sur les monnaies modernes et ses insuffisances

Engager une réévaluation critique de la conception polanyienne des monnaies modernes n'est pas nouveau. Des articles et ouvrages divers ont déjà poussé dans cette voie. Elle passe en général par une interprétation de la distinction polanyienne entre monnaies primitives et monnaies modernes fondée sur les fonctions monétaires.

Cette interprétation apparaît de façon centrale. Maurice Godelier la développe dans sa présentation de l'édition française de *Trade and Market* (Godelier, 1975, pp. 19-20). Elle fait des monnaies modernes le réceptacle inédit de l'union de ces trois fonctions monétaires. Sur la base d'une interprétation de ce type, des critiques ont porté plus particulièrement sur les deuxième et troisième propositions de la conception polanyienne. Plus particulièrement, a été mis en avant le fait que l'on ne pouvait considérer les monnaies modernes comme unifiant les fonctions monétaires, contrairement à ce qu'affirmerait Karl Polanyi. Nigel Dodd (1994)

argumente de la sorte : aucune monnaie n'assurerait simultanément les fonctions de paiement, d'échange et de compte.

Bien que fondée, cette critique demeure insuffisante, d'abord du point de vue de son ampleur. On a vu plus haut que la conception polanyienne ne rompt pas avec l'ensemble des éléments de la conception économiste courante de la monnaie. Or la critique formulée par Dodd (1994) concerne la seconde proposition polanyienne, mais laisse telle quelle la troisième, celle relative à la validité des monnaies modernes dans chacun des trois usages identifiés. Dans ce cadre, Mélitz (1970), que Dodd cite sans pour autant exposer la nature de sa critique, va plus loin : il conclut à l'absence de *all purpose money* dans les sociétés modernes dès lors qu'aucun instrument ne serait capable d'assumer à lui seul l'ensemble des fonctions monétaires, et à l'incapacité de tout instrument d'assumer en totalité l'une d'entre elles.

Mais ces critiques souffrent d'une autre insuffisance : le niveau d'analyse adopté apparaît biaisé. Ce biais prend son origine dans une différence terminologique en apparence bénigne. Polanyi ne parle pas de "fonctions monétaires" mais "usages monétaires" ("money uses"), ce que l'on peut aussi traduire par "pratiques monétaires". Comment expliquer dès lors son interprétation sous forme de fonctions jusqu'au préfacier de la version française lui-même ? Polanyi définit, dans *Trade and Market*, trois grands "usages de la monnaie" et les examine les uns après les autres : "usage de la monnaie pour le paiement", puis "usage étalon de la monnaie", enfin "usage de la monnaie dans l'échange" (Polanyi, 1975, pp. 255-257). On peut comprendre que, comme Godelier, beaucoup d'observateurs, voyant que les "usages monétaires" dont parlait Polanyi correspondaient à ce qu'il est coutume d'appeler des "fonctions monétaires", ont engagé la discussion sur ces fonctions. Mais ce petit écart terminologique produit des effets importants.

La question du niveau d'analyse pertinent

Pour comprendre ces effets, il faut articuler clairement fonctions et pratiques, ce qui à son tour suppose d'introduire la notion d'instrument. Les *pratiques* monétaires consistent en l'emploi *d'instruments* qui assurent les *fonctions* de la monnaie. L'instrument est l'application concrète du principe monétaire que représente la fonction. L'instrument monétaire représente le versant pratique de la fonction, et la fonction monétaire représente le principe de fonctionnement de l'instrument. Ces deux niveaux sont très distincts car si la fonction se présente comme un principe unique, générique, ses déclinaisons concrètes sont très nombreuses. Ainsi les pratiques correspondent à l'exercice concret, par le biais d'instruments, des principes monétaires résumés par les fonctions. Le risque est d'opérer une confusion entre ces trois éléments. Là se loge l'aporie des conceptions courantes des monnaies modernes qui induisent des critiques déplacées de la conception polanyienne et en rendent difficile son réexamen.

Une illustration de cette aporie est donnée par le statut de l'histoire de la monnaie dans la conception courante de la monnaie. Le danger de la confusion entre instrument et fonction est notamment de considérer que la monnaie (principe fonctionnel) est née avec les premières pièces (instruments datés) — cette erreur donne lieu à la «Table du troc» que dénonce Servet (1988).

Les trois propositions de la conception polanyienne des monnaies modernes ne traitent pas de fonctions mais d'usages. Il y a là plus qu'une différence de termes. Mettre l'accent sur les usages conduit à considérer les pratiques monétaires dans leur diversité, tandis que mettre l'accent sur les fonctions conduit à ne considérer que les principes généraux qu'assume la monnaie. La conception polanyienne permet en cela de mener une analyse plus fine et plus critique des monnaies modernes que celle que l'on identifie couramment. A ce titre, la critique de Dodd ne rend pas suffisamment hommage aux potentialités de l'analyse polanyienne.

Repartir des pratiques monétaires permet de réenvisager les deuxième et troisième propositions et de fonder plus solidement la critique de Dodd. L'observation des pratiques monétaires fait apparaître le caractère fragmentaire de la monnaie, et non plus son hypothétique caractère plein, unifié : la monnaie se disperse en une série d'instruments divers et hétérogènes. La monnaie est unitaire sous l'aspect du système, fragmentaire sous l'aspect des instruments. Sous l'aspect du système, la seconde proposition polanyienne (selon laquelle la monnaie moderne assume les trois usages monétaires que sont le paiement, l'échange et le compte) est un truisme — il ne peut en être autrement. En revanche, si l'on se place au niveau des instruments monétaires, aucun de ceux qui composent le système «monnaie moderne» ne peut prétendre couvrir à lui seul tous les usages monétaires — la seconde proposition polanyienne apparaît là comme absurde.

2. LIMITATIONS DE VALIDITÉ DES INSTRUMENTS ET FONGIBILITÉ LIMITÉE DES AVOIRS

La seconde proposition polanyienne apparaît ainsi des plus problématiques. Reste l'interprétation à donner de la troisième proposition lorsque l'on part de l'hypothèse des pratiques monétaires. La monnaie est dans ce cas saisie comme l'ensemble des instruments (ou les instruments pris séparément les uns des autres) par lesquels les personnes (physiques, morales) comptent et règlent leurs dettes. Pour discuter de la troisième proposition sur les monnaies modernes, il est utile de distinguer deux types d'instruments monétaires — d'une part des instruments monétaires parallèles, dont on montre que certains se rapprochent des *special purpose money* — d'autre part, les instruments monétaires courants, dont on montre qu'ils ne correspondent pas exactement à l'idée qu'on peut se faire d'une *all purpose money*.

2.1. Des *special purpose money* dans les sociétés modernes

Une observation minutieuse des instruments employés aujourd'hui dans de nombreux pays conduit à identifier la présence d'un ensemble diversifié d'instruments monétaires qui vont au-delà des seuls instruments composant les monnaies nationales. L'emploi de ces instruments n'est pas confiné à des situations de crise mais semble pérenne jusque dans les sociétés modernes, à organisation marchande, développées et financièrement stables. On les a, ailleurs, qualifiés de monnaies parallèles. Parmi ces instruments, trois types présentent un intérêt pour la discussion⁵

Bons d'achat, ou monnaies affectées

La validité des bons d'achat est restreinte, de par la loi, à un ensemble précis de biens et services, ils sont distribués à des catégories spécifiques de personnes, sont utilisables à un horizon de temps limité et acceptés par certaines entreprises. Parmi eux on peut identifier les multiples titres de services tels que les titres restaurant ainsi que les bons pour les pauvres (bons d'alimentation), les *school vouchers* distribués aux familles à bas revenus pour financer en partie l'inscription de leurs enfants dans les écoles, etc. L'unité de compte employée est en règle générale l'unité de compte nationale. Les bons d'achat sont employés par plusieurs millions de personnes en particulier dans les pays occidentaux et financièrement stables (plus de 5 millions en France) ; ils tendent à se développer fortement depuis une vingtaine d'années, développement qui coïncide avec la vague de libéralisation des économies.

Monnaies locales

Les monnaies locales sont soit centrées sur un territoire (une ville, une région....) et accessibles à toute personne qui se trouve en présence de ces moyens de paiement (on parle alors de localisme territorial), soit centrées sur une communauté *ad hoc* et accessibles seulement aux adhérents du dispositif qui les émet et / ou les gère (on parle alors de localisme communautaire) (Blanc, 2002). Dans beaucoup de cas, ces monnaies locales disposent d'une unité de compte propre. Ce localisme monétaire n'est pas un phénomène récent mais depuis 1980 il a connu une extension historique, particulièrement les monnaies sociales, établies dans de petits groupes de personnes qui poursuivent des objectifs "sociaux" au sens où l'échange marchand est écarté au profit d'une logique qui tire davantage vers la forme réciprocaire. Cette tendance a démarré avec les premiers LETS (Local exchange and trading systems) établis au Canada en 1983 et qui ont essaimé dans plus de vingt pays du monde⁶ elle est renforcée par

⁵ La suite de ce texte s'appuie sur les résultats de la recherche empirique présentée dans (Blanc, 1998) et surtout dans (Blanc, 2000, pp. 95-114).

⁶ Sur leur déclinaison française, voir (Servet dir., 1999).

l'écllosion d'un grand nombre d'initiatives locales qui se traduisent par des monnaies locales en particulier aux États-Unis et au Canada (l'expérience d'Ithaca, petite ville près de New York, a essaimé dans une soixantaine de villes) et en Amérique latine (les réseaux argentins de monnaies sociales ont concerné, en 2002, jusqu'à cinq millions de personnes environ).

Systèmes commerciaux de points d'achat

Il existe enfin des systèmes commerciaux de points d'achat, constitués et organisés par un réseau de distribution à l'attention de ses clients, et dont le but est de les fidéliser en leur fournissant un pouvoir d'achat utilisable exclusivement dans le réseau considéré (ou parfois dans un réseau de réseaux). Pour marquer la localisation de ce pouvoir d'achat, l'unité de compte a un nom presque toujours distinct de la monnaie nationale. Les systèmes de points d'achat se sont fortement développés depuis les années 1980 et surtout 1990 à partir de l'exemple des "frequent flyers programs" de compagnies aériennes américaines. Ils marquent une période de recherche de fidélisation de la clientèle comme moyen de passer outre l'intensification de la concurrence.

Des *special purpose money* modernes

Bons d'achat, monnaies locales et systèmes de points d'achat disposent d'une validité fortement limitée dans l'espace, dans le temps, dans les personnes qui y ont accès, dans les prestations accessibles par leur biais. La conversion de ces instruments en d'autres instruments monétaires, autrement dit la conversion d'un avoir monétaire d'une forme en une autre, est souvent difficile, voire impossible, pour des raisons techniques ou réglementaires. Ces difficultés sont importantes entre les multiples instruments monétaires parallèles et entre ces instruments et les formes prises par la monnaie nationale. Aucun de ces instruments ne peut donc prétendre constituer une monnaie à tous usages. Les orientations très précises de leurs usages les font ressembler à des *special purpose money*, d'autant plus lorsque, comme dans le cadre des monnaies sociales ou de certains bons d'achat, ils servent à accéder à des biens ou des services sans pour autant relever d'une relation marchande.

L'observation des pratiques monétaires modernes fait ainsi apparaître la coexistence d'objets qui ont prétention à être monnaie à tous usages (les monnaies nationales : par exemple le dollar canadien comme unité de compte et ses manifestations manuelles et scripturales comme moyen de paiement) et d'objets qui n'en ont pas la prétention mais qui néanmoins font aussi l'objet de pratiques monétaires. Par là tombe l'hypothèse selon laquelle les sociétés modernes ne connaîtraient pas de monnaies à usages spécifiques. Mais, à ce stade, l'hypothèse selon laquelle les sociétés modernes seraient marquées (et différenciées des sociétés anciennes) par la présence de *all purpose money* demeure valide.

2.2. Quelle validité pour les instruments monétaires courants□

Il s'agit donc de questionner aussi le degré de généralité des usages auxquels est destinée la monnaie courante, ou plus précisément les moyens de paiement habituels tels que les pièces, billets et avoirs bancaires libellés dans l'unité monétaire officielle. Plusieurs éléments convergent pour nuancer l'idée courante selon laquelle la monnaie est un moyen de paiement généralisé.

Un premier élément de critique tient à la distinction faite plus haut entre deux niveaux de conception de la monnaie□celui du système et celui des instruments. Cette distinction conduit à tenir pour un truisme la proposition selon laquelle la monnaie, entendue comme système, est ce qui permet à tous les agents de payer tout ce qui est payable en monnaie. Mais cela ne permet pas de fonder une différence notable avec les *special purpose money* polanyiennes puisque dans leur cas aussi la somme de tous les instruments permet à tous les agents de payer tout ce qui est payable en monnaie — même si chacun de ces instruments pris séparément ne paie pas tout ce qui est payable en monnaie. Pour établir une distinction pertinente entre monnaies modernes et monnaies primitives, il faut donc concevoir la monnaie comme instrument et non comme système.

Dès lors, considérer que la monnaie est à tous usages suppose soit que chacun de ses instruments permet d'accéder à tout ce qui est payable en monnaie, soit que ses instruments pris séparément ne le permettent pas mais sont suffisamment fongibles pour que la détention d'avoirs monétaires le permette quoi qu'il en soit. La difficulté à régler par exemple en France tout type de transaction au moyen de la monnaie scripturale suffit à écarter la première possibilité. La discussion doit donc se focaliser sur les conditions de la fongibilité des instruments monétaires.

La fongibilité de la monnaie peut se définir comme la capacité de fondre plusieurs avoirs en un seul de sorte que l'avoir qui en résulte est employé sans mémoire de ce qui l'a constitué. La fongibilité suppose acquises les quatre conditions suivantes□

- L'évaluabilité commune des avoirs et des moyens de paiement, autrement dit la capacité d'affecter un nombre synthétique sommant divers avoirs ou sommant divers moyens de paiement grâce à une unité de compte commune. Cette condition n'apparaît sans doute que rarement dans les systèmes de monnaies dites primitives□on ne peut réduire à une même évaluation commune pagnes et cauris.
- La convertibilité des moyens de paiement et la transférabilité des avoirs, autrement dit non seulement la capacité de transformer des moyens de paiement en d'autres moyens de paiement, qu'ils soient libellés dans la même unité de compte (par exemple passage de la monnaie scripturale euro en monnaie manuelle euro) ou dans des unités de compte différentes (par exemple passage de monnaie scripturale euro en monnaie manuelle

dollar), mais aussi la capacité de transférer un avoir monétaire, quelle que soit sa forme, d'un espace socioéconomique à un autre. Les points d'achat cumulés par un client sur une enseigne, par exemple, sont très rarement convertibles en d'autres formes et, lorsqu'ils le sont (par exemple conversion en chèques cadeau), leur transférabilité à l'extérieur de l'enseigne en question est impossible. Convertibilité et transférabilité supposent acquise la condition d'évaluabilité commune des moyens de paiement.

- L'inaffectation des avoirs et des moyens de paiement, autrement dit la capacité d'employer les avoirs ou les moyens de paiement à des usages indéfinis parmi l'ensemble des usages monétaires possibles. Les sources de revenus apparaissent ainsi comme équivalentes et parfaitement substituables.

De ces quatre éléments constitutifs de la fongibilité, le plus discuté est principalement le quatrième. Il est en effet contrecarré par un ensemble de contraintes de type réglementaire, cognitif et moral. Nombreux sont les travaux qui ont, principalement depuis les années 1990, mis en lumière la préaffectation de revenus ou de moyens de paiement en fonction de l'origine des revenus ou du type de moyen de paiement des travaux de sociologues (Zelizer 1994, Singh 1997, Pahl 2000), d'anthropologues (Bloch, 1994), de psychologues (Salmona, 1999) mais aussi désormais d'économistes (Vallat 1999, Guérin 2000 et 2003).

Pour ce qui concerne les contraintes réglementaires par exemple, les universitaires français savent combien les règles comptables dans les administrations orientent l'usage des budgets, ceux-ci étant affectés à de l'équipement, du fonctionnement ou des rémunérations. Les possibilités de transférer un avoir d'un usage à un autre sont réduites. La monnaie ainsi utilisable n'est plus une monnaie à tous usages Les règles comptables en général conduisent à affecter partiellement les fonds utilisables par les entreprises et autres organisations.

Les contraintes cognitives pèsent sur la capacité des personnes (en tant que particuliers, entrepreneurs ou employés d'organisations) à penser les choses dans leur complexité et parfois à prendre les décisions rationnelles. Ces contraintes cognitives ont été particulièrement soulignées, par exemple par Guérin (2000) ou Salmona (1999). Beaucoup de ces études portent sur des populations en marge, non parce que seules ces populations supporteraient des contraintes conduisant à une certaine affectation des avoirs et des moyens de paiement, mais parce que ces contraintes sont plus aisément identifiables et plus marquées chez elles. La plupart aussi mettent en valeur le rôle des femmes dans la gestion budgétaire des ménages. Dans ce cadre, d'une part l'organisation d'une préaffectation de certains revenus et d'autre part le recours à un usage différencié des moyens de paiement selon les paiements à réaliser correspondent à un désir de simplification de la gestion budgétaire et de gestion de la pénurie dans des circonstances parfois marquées par ce que Guérin qualifie «l'angoisse budgétaire».

Des contraintes morales, enfin, conduisent à orienter l'usage de certains revenus issus de circonstances particulières. Par exemple de l'argent reçu comme cadeau (anniversaire, étrennes,

fêtes diverses) ne peut être employé pour des dépenses du quotidien, trop banales eu égard à l'objet du cadeau, mais le sera pour des dépenses de luxe ou de loisir. L'argent gagné par le jeu servira en général à autre chose que des dépenses du quotidien. Laé et Murard (1985, p. 87) donnent l'exemple d'achats de meubles et l'organisation de fêtes par une famille ayant gagné au tiercé, ses anciens meubles étant par ailleurs donnés aux amis et voisins. L'argent de l'héritage ne peut non plus être fondu dans le reste des avoirs d'une personne ou d'un ménage, il reste marqué par son origine et son usage prendra en compte, en général, cette origine.

Au total, les usages monétaires apparaissent pour partie socialement orientés en fonction de leur origine, en dépit de l'inaffectation de principe de la monnaie moderne. Autrement dit, une unité d'avoir monétaire n'est pas parfaitement substituable à une autre. Zelizer (1994, pp. 200-201) va jusqu'à affirmer que l'immersion de la monnaie dans des configurations culturelles fait que la monnaie n'apparaît qu'exceptionnellement dotée des qualités d'indifférenciation et de fongibilité qui lui sont habituellement reconnues.

Les cloisonnements dans l'emploi des instruments et ceux dans l'emploi des avoirs monétaires sont intimement liés. Viviana Zelizer a montré à quel point l'émergence aux États-Unis à partir de 1913 d'une monnaie unique et d'usage généralisé, motivée par la maîtrise nouvelle de l'État sur la question monétaire, a conduit à appauvrir la variété des instruments employés, et, de façon concomitante, a renforcé et accru les cloisonnements dans les usages des instruments, désormais homogénéisés. Les usages distincts permis par la multiplicité des instruments sous la période de *free banking* plus ou moins pur jusqu'en 1913 se sont transformés et pérennisés en usages distincts à partir d'instruments pourtant désormais matériellement beaucoup plus homogènes (Zelizer, 1994, p. 18 et 201). L'exemple des effets dérivés de l'unification monétaire des États-Unis donne une indication utile non seulement quant au besoin social de cloisonnements monétaires, mais aussi quant au degré d'autonomie des pratiques monétaires vis-à-vis des instruments sur lesquels elles portent lorsqu'il y a un décalage entre l'organisation officielle du système monétaire et les attentes des populations. Le même processus se retrouve par exemple en Afrique subsaharienne avec l'appropriation par les populations de "l'argent des Blancs", qui se traduit par des usages hybrides (Servet, 1996).

Le degré de substituabilité des avoirs et ses conséquences sur la troisième proposition polanyienne sont certes discutables. Néanmoins, le tout conduit à considérer que cette proposition est sinon erronée, du moins insuffisante.

CONCLUSION

CONTRE-PROPOSITIONS SUR LES MONNAIES MODERNES

On peut maintenant revenir sur la conception polanyienne des monnaies modernes et lui opposer des contre-propositions sur la base de l'analyse qui précède afin d'avancer dans la voie d'un renouvellement de la conception des monnaies modernes. Le point de départ de ces contre-propositions est double. Premièrement, il convient non seulement de distinguer fonctions et pratiques monétaires, mais aussi de distinguer instruments et système monétaires. Deuxièmement, parmi les éléments constitutifs de la fongibilité monétaire, élément central de la conception courante de la monnaie moderne que Polanyi ne remet pas en cause, la condition d'inaffectation des avoirs et des moyens de paiement apparaît discutable. Le tout permet d'élaborer les trois propositions suivantes relatives aux monnaies modernes

1. **Composantes des monnaies modernes** les monnaies modernes ne sont pas un ensemble homogène d'instruments qui auraient des caractéristiques identiques ou du moins semblables. Au contraire, elles se composent de deux ensembles d'instruments assez différents par les conditions de leur validité monnaies nationales et instruments monétaires parallèles. Les monnaies nationales sont composées d'instruments monétaires dont la validité, même si elle n'est pas générale, est forte ils permettent de réaliser des opérations de compte ou de paiement sur un très grand nombre des choses commensurables et aliénables d'une société. C'est sans doute de cette façon qu'il faut redéfinir le concept de *all purpose money* pour qu'il soit en conformité avec la forme moderne de la monnaie. Mais il existe aussi des instruments monétaires parallèles, c'est-à-dire un ensemble d'instruments employés en compte ou en paiement et dont la validité est par principe très limitée. En ce sens ils constituent des sortes de *special purpose money* modernes, d'autant plus lorsqu'ils sont institués en dehors de logiques marchandes.
2. **Institution des usages monétaires** l'institution des usages monétaires est hiérarchisée et non unifiée, au sens où l'institution des instruments monétaires composant la monnaie nationale est distincte (dans le temps, dans les normes, contraintes et personnes qu'elle met en œuvre) de l'institution d'instruments monétaires parallèles, et particulièrement de ceux dont la validité est limitée par principe.
3. **Fongibilité** : Des contraintes réglementaires mais surtout cognitives et morales donnent aux avoirs et aux instruments monétaires un certain degré d'affectation qui contredit la conception courante de la monnaie comme parfaitement fongible et inaffectée par principe. La notion de fongibilité apparaît dès lors peu adaptée à une approche qui met au premier plan l'hypothèse des pratiques monétaires.

Au fond, s'il existe un fossé entre les pratiques monétaires dites primitives et celles dites modernes, il ne se trouve pas tant dans cette barrière de qualité monétaire qui serait infranchissable entre *all purpose money* et *special purpose money* que dans les représentations et l'imaginaire monétaires qui prévalent dans chaque société. Le propre des sociétés modernes est moins l'absence de *special purpose money* que la prétention à ne disposer que de *all purpose money* et la représentation qui lui est associée. On peut ainsi suivre Zelizer (1994, p. 1) lorsqu'elle affirme : «*Que la monnaie soit un instrument unique, interchangeable, absolument impersonnel est une puissante idéologie de notre temps – l'essence même de notre civilisation moderne rationalisatrice*».

BIBLIOGRAPHIE

- ARENSBERG C. & POLANYI K. (eds), 1975, *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* [1957]. Paris. Librairie Larousse, 348 p.
- BLANC J., 1998, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*. Thèse, Université Lumière Lyon 2, janvier, 744 p.
- BLANC J., 2000, *Les monnaies parallèles*. Paris, L'Harmattan, 351 p.
- BLANC J., 2002, «*Formes et rationalités du localisme monétaire*», *L'Actualité Économique*, vol. 78, n°3, septembre 2002, pp. 347-369.
- BLOCH M., 1994, «*Les usages de l'argent*», *Terrain*, n°23, octobre, pp. 5-10.
- DODD N., 1994, *The sociology of Money. Economics, Reason and Contemporary Society*. Cambridge. Polity Press, 211 p.
- GODELIER M., 1975, «*Présentation*», in C. ARENSBERG C. & K. POLANYI K. (eds), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* [1957], Paris. Librairie Larousse, pp.9-32.
- GUÉRIN I., 2000, *Pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité. Entre autonomie et dépendance*. Thèse. Lyon. Université Lumière Lyon 2, 627 p.
- GUÉRIN I., 2003, *Femmes et économie solidaire*. Paris : La Découverte / MAUSS / SED (Recherches), 234 p.
- LAÉ J.-F. et MURARD N., *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*. Paris. Seuil, 218 p.
- MAUCOURANT J., 2004, «*Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi*», *Colloque Autour de Polanyi. Vocabulaire, théories et modalités des échanges*, Nanterre, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René Ginouvès, 10-12 juin.
- MÉLITZ J., 1970, «*The Polanyi School of Anthropology on Money*», *American Anthropologist*, vol. 72, n°5, pp. 1020-1040.

PAHL J., 2000, "Couples and their Money—Patterns of Accounting and Accountability in the Domestic Economy", *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, vol. 13, n°4, pp. 502-517.

POLANYI K., 1968, *Primitive, Archaic and Modern Economies*. Boston, Beacon Press, LIV+346 p.

POLANYI K., 1975, "L'économie en tant que procès institutionnalisé", in C. ARENSBERG C. & K. POLANYI K. (eds), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* [1957]. Paris—Librairie Larousse, pp. 239-260.

SALMONA M., 1999, "Anthropologie sociale et clinique des pratiques de l'argent en France", in SERVET J.-M. (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, Paris—Economica, pp. 364-377.

SERVET J.-M., 1988, "La monnaie contre l'État ou la fable du troc", in : Philippe KAHN (éd.), *Droit et Monnaie. États et espace monétaire transnational*, Paris : Litec (Cahier du Credimi), vol. 14, pp. 49-62.

SERVET J.-M., 1993, "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique*, vol. 44, n°6, novembre, pp. 1127-1149.

SERVET J.-M., 1996, «La mémoire monétaire de l'Afrique... et d'ailleurs», *Économies et sociétés*, Relations économiques internationales, série P, vol. 33, n°1, pp. 87-103.

SERVET J.-M. (dir.), 1999, *Une économie sans argent—les systèmes d'échange local*. Paris—Seuil, 344p.

SINGH S., 1997, *Marriage Money. The Social Shaping of Money in Marriage and Banking*. London : Allen and Unwin, 198 p.

VALLAT D., 1999, *Exclusion et liens financiers de proximité (financement de micro-activités)*. Thèse. Lyon—Université Lumière Lyon 2, 523p.

ZELIZER V., 1994, *The Social Meaning of Money*. New York—Basic Books, 286 p.